



Blocs-portes, trappes de visite et d'accès,
façades de gaines et châssis vitrés en bois :

Partenaires de la construction durable

Avec une longueur d'avance sur les futures exigences normatives et réglementaires,
les industriels fabricants de blocs-portes, trappes de visite et d'accès,
façades de gaines et châssis vitrés en bois
s'engagent pour la caractérisation environnementale de leurs produits,
selon la méthode européenne harmonisée.
Huit DEP résultent de cette démarche volontaire et pionnière.



L'Industrie *Bois* Construction

Avec ces 8 DEP, les membres de l'Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT) se sont engagés dans une démarche pionnière de caractérisation environnementale de leurs produits. Jusqu'à présent, une norme française (NF P 01-010) a servi de cadre à la réalisation de fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES). Ce texte français est voué à être remplacé par une norme européenne (NF EN 15804), imposant un cadre harmonisé : la Déclaration Environnementale sur les Produits (DEP). Si la méthode n'est pas encore obligatoire, elle est toutefois applicable dès aujourd'hui. Les fabricants réunis au sein de l'ATF-BPT ont ainsi collectivement décidé de s'engager, dès 2012, dans une démarche pro-active, en faisant réaliser 8 Déclarations Environnementales Produits par les consultants C4Ci.

De la FDES vers la DEP

Publiée en août 2012, la norme NF EN 15804 fournit des bases méthodologiques harmonisées pour une évaluation environnementale des produits et services de la construction. Cette norme permet la réalisation de DEP qui remplaceront les FDES en France et s'imposeront dans toute l'Europe.

Quels changements ?

Le passage de la FDES à la DEP est, pour les industriels français, aisé. Les méthodologies, reposant toutes deux sur une Analyse du Cycle de Vie, sont relativement similaires. L'objectif majeur demeure la quantification des impacts environnementaux (contribution au réchauffement climatique, consommations énergétiques, pollution atmosphérique, pollution de l'eau...).

Particularités de la DEP ?

La nouvelle norme impose un travail plus précis, découpant le cycle de vie en 16 étapes (la norme française abordait 5 étapes). La DEP présente donc l'ensemble des impacts et indicateurs environnementaux à chacune de ces 16 étapes, analysées individuellement. L'ATF-BPT produit, en outre, un tableau récapitulatif, hors cadre normatif, dans les fiches de synthèse de ses DEP.

Spécificité française ?

Un texte normatif est, de fait, d'application volontaire. Toutefois, en France, cette évolution normative prend corps au cœur d'un travail réglementaire global visant à encadrer la communication environnementale.

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

En France, les exigences vis-à-vis des Déclarations Environnementales sur les Produits de construction (DEP) sont renforcées par arrêté et par décret.

Ces textes reposent sur :

- La justification de toute communication environnementale sur les produits de construction par une Déclaration conforme aux normes (DEP)
- Le passage obligatoire à la DEP (selon la norme européenne NF EN 15804) à compter de juillet 2014
- La vérification des Déclarations par un organisme indépendant dès 2017
- La justification, pour les Déclarations collectives, d'une réelle homogénéité des produits étudiés et de leurs impacts sur l'environnement.

ATF-BPT : des industriels précurseurs

Au-delà du nouveau cadre, les industriels membres de l'ATF-BPT ont travaillé, aux côtés des consultants de C4Ci, à une démarche particulièrement volontaire, exigeante et innovante. Ils ont ainsi tenu à répondre, avant la lettre, à toutes les futures obligations envisagées lors de la rédaction du cadre réglementaire français (arrêté et décret) :

- **Homogénéité des produits** : un cadre de validité a été établi pour chaque DEP pour définir clairement les produits couverts,
- **Homogénéité des résultats** : plus de 20.000 calculs d'ACV ont été réalisés pour chaque DEP, aboutissant à des résultats statistiques particulièrement fins,
- **Analyse de sensibilité** : les paramètres influant sur les résultats ont été minutieusement analysés,
- **Vérification méthodologique** : le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) a établi une revue critique générale portant sur le cadrage de l'étude et les hypothèses de modélisation.

Précision des données, aspect innovant des procédures de calcul et méthodes d'analyses sont à la source de ce travail de plus d'une année. Les industriels bénéficient aujourd'hui, outre d'une vision statistique réelle, d'un outil d'éco-conception efficace leur permettant d'évaluer de façon autonome les impacts de leurs produits et d'envisager toutes les évolutions possibles.



L'ASSOCIATION ATF-BPT

L'Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT), regroupe, sous l'égide de la Fédération de l'Industrie Bois Construction (FIBC), les industriels fabricants de blocs-portes techniques, de façades de gaines techniques, trappes de visite et d'accès et châssis vitrés. Collectivement, ces industriels travaillent à l'évolution de leurs produits vers encore plus de qualité (normalisation, réglementation, problématiques techniques...).

Plus de renseignement sur : www.batibois.org/blocs-portes-techniques/

Les 8 Déclarations Environnementales Produits



DEP N°1

**Bloc-porte bois de communication
(avec huisserie bois)**



DEP N°2

**Bloc-porte bois de communication
(avec huisserie métallique)**



DEP N°3

**Bloc-porte bois technique
(avec huisserie bois)**



DEP N°4

**Bloc-porte bois technique
(avec huisserie métallique)**



DEP N°5

**Trappe de visite bois, trappe d'accès
aux combles bois et bloc-gaine
ou façade de gaine technique bois
(avec huisserie bois)**



DEP N°6

**Trappe de visite bois, trappe d'accès
aux combles bois et bloc-gaine
ou façade de gaine technique bois
(avec huisserie métallique)**



DEP N°7

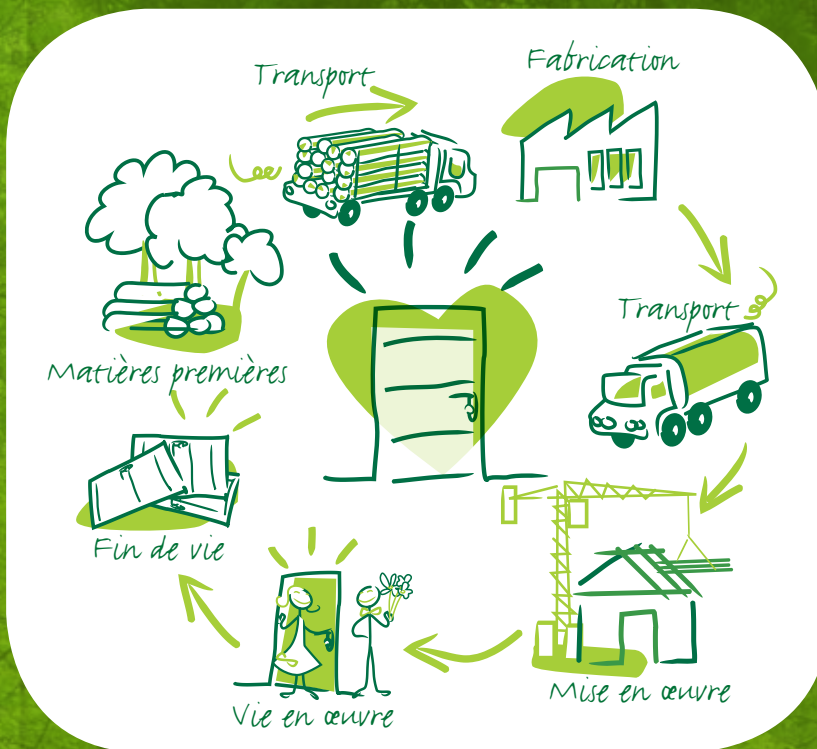
**Bloc-porte bois largement vitré
(avec huisserie bois)**



DEP N°8

Châssis vitré bois





Le cycle de vie

Ce schéma du cycle de vie présente de façon simplifiée les étapes prises en compte lors de l'établissement des Déclarations Environnementales Produits de l'ATF-BPT. Les 8 DEP réalisées par C4Ci pour l'ATF-BPT reposent sur un cycle de vie (d'une durée de vie de référence de 25 ans) à 16 étapes définies par la nouvelle norme NF EN 15804. Ainsi, chaque DEP présente pour les produits étudiés les impacts relatifs à chacune de ces étapes. Celles-ci sont ici regroupées et réduites au nombre de 7 pour une meilleure compréhension.

Atouts environnementaux



Lutte contre le réchauffement climatique

La forte proportion de bois (jusqu'à 96%) permet de bénéficier de l'effet puits de carbone et participe à la lutte contre le réchauffement climatique.



Distances maîtrisées

Avec des produits fabriqués en France pour le marché français, les transports sont majoritairement cantonnés aux territoires européen (avant la production) et français (après la production).



Production peu énergivore

Le process de fabrication repose essentiellement sur un principe d'assemblage, peu consommateur d'énergie : cette phase représente ainsi moins de 25 % de l'énergie consommée lors du cycle de vie.



Mise en œuvre respectueuse de l'environnement

Les produits ne réclament ni énergie, ni matières complémentaires lors de leur mise en œuvre. Cette étape ne génère ni pollutions (air ou eau) ni déchets.



Qualité sanitaire

Exemptes de traitement de préservation, ces menuiseries en bois affichent un bilan sanitaire excellent (classe A+ ou A) qui prouve de très faibles émissions de composés organiques volatils.



Déchets valorisables

Ces produits en fin de vie peuvent être traités comme des déchets non dangereux, valorisables sous forme d'énergie.

CONSTRUCTION DURABLE

Energétiquement sobres, non polluants et ne générant pas de déchets sur le chantier, les blocs-portes, façades de gaines techniques, trappes de visite et d'accès et châssis vitrés en bois des adhérents de l'ATF-BPT répondent efficacement aux exigences de qualité environnementale de démarches de construction telles que HQE, LEED ou BREEAM.



Document réalisé en collaboration avec **C4Ci** - www.c4ci.eu

